


# DÉCHETS MÉNAGERS



## Le tri des déchets de cuisine Hameau de Cantagrils à Argelliers : votre point d'apport volontaire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault innove pour faciliter le tri des déchets de cuisine : elle déploie des points d'apport volontaire dans les cœurs de villages du territoire.

Le point d'apport volontaire, c'est :

-  un service innovant qui facilite le tri des déchets de cuisine
-  un outil accessible 7 jours / 7 (plus besoin de se préoccuper des jours de collecte !)
-  un conteneur en acier galvanisé intégré dans son environnement
-  la participation de tous à l'augmentation de la valorisation des déchets
-  la réduction de la quantité de déchets enfouis



En 2022, **11** communes bénéficient du dispositif, et **2** autres sont concernées pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.





## Point d'apport déchets de cuisine : Comment ça marche ?



J'utilise un **bioseau**.

D'une contenance de 10 litres, il est fabriqué en polypropylène recyclé et recyclable.

**Le +**



Avec son couvercle micro-percé et ses aérations latérales, il évite la fermentation des déchets et les mauvaises odeurs.



Je mets mes restes de repas dans un **sac compostable**.

**Le +**



Les sacs fournis en mairie sont compostables et biodégradables (certifiés « ok compost » uniquement).



Je me rends au point d'apport **quand je le souhaite** pour y déposer mes déchets de cuisine par la trappe accessible.

**Le +**



Je peux m'y rendre 7 jours / 7.

**Aussi appelés déchets compostables ou biodéchets, les déchets de cuisine doivent être séparés des déchets résiduels et des déchets végétaux, et déposés dans les points d'apport volontaire (ou bacs verts).**

Les déchets végétaux, eux, doivent être déposés en déchèteries.

Cinq déchèteries (dont une gros véhicules) du Syndicat Centre Hérault se trouvent sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.



**Bon à savoir**



## Point d'apport déchets de cuisine : Quels déchets sont acceptés ?



Restes de repas : viande, os, poisson, arêtes, épluchures, croutes de fromage, coquilles d'œufs, pain...



Sachets de thé



Marc de café



Feuilles d'essuie-tout



Serviettes en papier

**Ne pas déposer dans les points d'apport (ou bacs verts) les coquilles de moules ou d'huitres et autres coquillages, la litière de vos animaux de compagnie (bac gris) ou encore les déchets verts de jardin volumineux (déchèterie).**

Les restes de repas sont fermentescibles.

Mélangés avec les autres déchets en centre de stockage, ils polluent.

**Triés et collectés séparément, ils sont transformés en compost bon pour l'agriculture locale ou le jardinage.**





**Hameau de Cantagrils :**

**Où se trouve mon point d'apport ?**

Votre point d'apport déchets de cuisine se trouve rue des Cigales.



**Pour obtenir  
des sacs  
biodégradables**

Je me rends dans la mairie  
de ma commune.

**J'ai une question**

Je contacte la Communauté de communes Vallée de l'Hérault :

**par mail**

**service.dechets@cc-vallee-herault.fr**

**par tél.**

**04 67 57 65 63**

**Pour commander  
un bioseau de cuisine**

Je me rends sur le site de la communauté  
de communes : **www.cc-vallee-herault.fr**  
**/ Vie pratique / Gestion des déchets**  
pour remplir le formulaire de demande  
disponible en bas de page.



Commune  
d'Argelliers

